

une décision s'impose pour la préservation des droits des contribuables et l'expansion générale de la télévision dans le pays.

La commission n'ayant pas encore présenté son rapport, je n'ai pas l'intention de traiter d'autres problèmes de ce domaine; je me contenterai de revenir sur ce que les députés de notre côté préconisent depuis des années. Non seulement voulons-nous que Radio-Canada exerce un contrôle plus rigoureux sur ses dépenses, mais encore que le Parlement y voit de plus près et cherche à mieux s'assurer que les dépenses sont examinées avec soin. Nous sommes heureux de constater que l'idée que nous préconisons, celle d'un organisme indépendant qui serait l'arbitre entre Radio-Canada et les postes privés, trouve un large écho. Nous avons montré comme il était injuste du point de vue démocratique qu'un organisme de réglementation ait des fonctions d'ordre exécutif, législatif et judiciaire et soit en même temps juge dans sa propre cause. Voilà tout ce que j'ai à dire pour l'instant sur ces deux questions. Revenant à mon point de départ, j'emploie encore une fois la même expression. Cette soif gloutonne de dépenses de la part de Radio-Canada nous amènera, si l'on n'y met un frein, à un relèvement des impôts sans rapport avec ce que les Canadiens obtiennent aujourd'hui.

**M. Reinke:** D'abord, monsieur le président, j'aimerais parler un moment du rapport annuel de Radio-Canada, qu'on a déposé le 22 juillet. Puis j'aimerais exprimer quelques vues personnelles sur cette société, vues auxquelles bien des Canadiens pourraient souscrire avec moi, je pense.

Il saute aux yeux de tous les députés que Radio-Canada, à l'heure actuelle, avec la télévision et la radio en particulier, domine largement une foule de nos activités, exerce beaucoup d'influence. En moins de quatre ans, c'est-à-dire depuis l'inauguration de la télévision au Canada, elle a atteint maintenant, comme l'a signalé le ministre, près de 80 p. 100 de notre population. En parcourant le rapport, je ne puis comprendre, même si je dois reconnaître que Radio-Canada a fait un excellent travail pour desservir la population, dans quels domaines elle a accompli des choses que l'entreprise privée n'aurait pu réaliser, notamment en ce qui concerne la puissance des postes; j'admettrai pourtant que ce réseau atteint plus de Canadiens et les unit plus que ne le pourrait l'entreprise privée.

Comme l'a dit le préopinant, le moment est venu d'envisager Radio-Canada sous un nouvel angle. Je ne m'attends pas à ce que

mes propos aujourd'hui modifient la situation, pour ce qui est de la Commission Fowler. Cependant, j'espère que cette commission tiendra compte des vues exprimées par les membres de la Chambre, quand elle présentera son rapport.

En examinant le classement des émissions de réseau à la radio et à la télévision, je pense que Radio-Canada a dans l'ensemble réalisé un assez bon équilibre. J'ai lu avec un vif intérêt le nombre d'heures consacrées aux diverses catégories. Par exemple, je crois que les auditeurs aiment probablement mieux la musique légère que la musique sérieuse. Par suite, la Société a consacré trois fois plus d'heures à ce genre de musique. J'ai été particulièrement heureux de constater qu'elle a recouru à de nombreux artistes canadiens, l'an dernier, et qu'elle leur a fourni l'occasion de se faire entendre. Elle signale qu'elle a recouru aux services de 1,004 membres d'orchestres en tout, tous des Canadiens, et que 22 des 26 chefs d'orchestres étaient canadiens. Cependant, en lisant cette partie du rapport, je me suis demandé, même si l'on a engagé plus de 1,000 musiciens de talent, combien d'entre eux ont participé à plus d'une émission. Je remarque ici que plus de douze émissions dans douze villes canadiennes ont été présentées durant les mois d'été. Je pense que ce chiffre de 1,004 pourrait se réduire des deux tiers et que la plupart des artistes seraient de Toronto ou de Montréal.

J'aimerais aussi que la Commission Fowler, lorsqu'elle présentera son rapport, tienne compte des effets que la radio et la télévision privées pourraient avoir sur l'emploi d'artistes canadiens. Je crois qu'on peut dire que, pour ce qui est du théâtre, la société fait des efforts très louables, mais que, dans bien des cas, elle manque son coup. Je songe ici à une pièce qu'on n'aurait jamais dû présenter à la télévision. Celle à laquelle je pense actuellement avait pour titre *The Eye*, si je me rappelle bien. Il s'agissait d'une émission absolument sans bon sens sur le conscient et le subconscient. Cela valait tellement rien que j'ai tourné le bouton et capté l'un des postes de Buffalo. Encore une fois, si nous songeons aux sommes que nous dépensons, je ne vois pas pourquoi nous avons de telles émissions. Je crois que notre public canadien s'intéresserait plutôt aux œuvres d'imagination, s'il faut en avoir, qui s'inspireraient de nos événements historiques comme la Confédération, ou peut-être la Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest. En ce qui concerne celle-ci, la seule émission que j'aie vue à ce sujet provenait des États-Unis. Je pourrais parler encore longtemps des émissions de Radio-Canada mais j'aimerais en venir à l'aspect financement parce qu'à mon